



EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal du samedi 21 mars 2026 11:00

En exercice : 23
Présents : 22
Excusés : 1
Absents : 0
Votants : 23

Date de la convocation :
16/03/2026

Président de séance :
André SEMBENI
Secrétaire de séance :
Anaël LYCKE

N° interne de l'acte :
01_2026_03_21

samedi 21 mars 2026, le Conseil Municipal de Charly-sur-Marne s'est réunie au nombre prescrit par la loi, en Salle de la Mairie de Charly-sur-Marne.

Membres présents :

Martine ARNOULET, Daniel FALLET, Marie-Josèphe NAUDÉ, Gilles JAMIN, Christine LEGUILLETTE, Mathys GRATIOT, Francine LAVA, Jérôme JEAUNAUX, Rosa ARGOT, Didier HAVRET, Christelle BARLET, Catherine LEMAIRE, Thomas LOBODA, André GOURDON, Aurélie ALEXANDRE, André SEMBENI, Anaël LYCKE, Najib EL KIHHEL, Jean-Luc FALLET, Odile HUVIER, Jacques COZELIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Anaïs BOURGOIS (donne pouvoir à : Marie-Josèphe NAUDÉ)

Membres Absents :

Election du Maire

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-4 et suivants ;
Considérant que le Conseil Municipal s'est réuni ce jour pour procéder à l'installation de ses membres ;
Considérant que la séance a été présidée par Monsieur SEMBENI André, doyen d'âge, assisté de Madame LYCKE Anaël, plus jeune conseillère, agissant en qualité de secrétaire de séance ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide

1. De procéder à l'élection du Maire.
Résultats du vote :
Mme ARNOULET Martine : 20 voix
2. D'élire en qualité de Maire de la commune de Charly-sur-Marne, Madame ARNOULET Martine, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin.

Madame ARNOULET Martine est immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Secrétaire de séance,
Anaël LYCKE



Ainsi délibéré les jours, mois
et an que dessus et le
présent extrait certifié
conforme au registre.
Le Maire





EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal du samedi 21 mars 2026 11:00

En exercice : 23
Présents : 22
Excusés : 1
Absents : 0
Votants : 23

Date de la convocation :
16/03/2026

Président de séance :
Martine ARNOULET
Secrétaire de séance :
Anaël LYCKE

N° interne de l'acte :
02_2026_03_21

samedi 21 mars 2026, le Conseil Municipal de Charly-sur-Marne s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Salle de la Mairie de Charly-sur-Marne.

Membres présents :

Martine ARNOULET, Daniel FALLET, Marie-Josèphe NAUDÉ, Gilles JAMIN, Christine LEGUILLETTE, Mathys GRATIOT, Francine LAVA, Jérôme JEAUNAUX, Rosa ARGOT, Didier HAVRET, Christelle BARLET, Catherine LEMAIRE, Thomas LOBODA, André GOURDON, Aurélie ALEXANDRE, André SEMBENI, Anaël LYCKE, Najib EL KIHÉL, Jean-Luc FALLET, Odile HUVIER, Jacques COZELIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Anaïs BOURGOIS (donne pouvoir à : Marie-Josèphe NAUDÉ)

Membres Absents :

Détermination du nombre d'adjoints

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Martine ARNOULET, le Maire, nouvellement élue,

Vu l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

décide de fixer le nombre d'Adjoints au Maire à 6 (limite maximale de 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal).

adopté à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Anaël LYCKE



Ainsi délibéré les jours, mois
et an que dessus et le
présent extrait certifié
conforme au registre.

Le Maire





EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal du samedi 21 mars 2026 11:00

En exercice : 23
Présents : 22
Excusés : 1
Absents : 0
Votants : 23

Date de la convocation :
16/03/2026

Président de séance :
Martine ARNOULET
Secrétaire de séance :
Anaël LYCKE

N° interne de l'acte :
03_2026_03_21

samedi 21 mars 2026, le Conseil Municipal de Charly-sur-Marne s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Salle de la Mairie de Charly-sur-Marne.

Membres présents :

Patricia PLANSON, Martine ARNOULET, Daniel FALLET, Marie-Josèphe NAUDÉ, Gilles JAMIN, Christine LEGUILLETTE, Mathys GRATIOT, Francine LAVA, Jérôme JEAUNAUX, Rosa ARGOT, Didier HAVRET, Christelle BARLET, Catherine LEMAIRE, Thomas LOBODA, André GOURDON, Aurélie ALEXANDRE, André SEMBENI, Anaël LYCKE, Najib EL KIHÉL, Jean-Luc FALLET, Odile HUVIER, Jacques COZELIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Anaïs BOURGOIS (donne pouvoir à : Marie-Josèphe NAUDÉ)

Membres Absents :

Election des Adjoints

Le Conseil Municipal procède à l'élection des Adjoints au Maire au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales applicables aux communes de 1 000 habitants et plus.

Une liste de candidats est déposée, composée alternativement de candidats de chaque sexe :

Liste conduite par : Mme NAUDÉ Marie-Josèphe

Après appel nominal, chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Sont élus Adjoints au Maire de Charly-sur-Marne, dans l'ordre de présentation de la liste :

1. Mme NAUDÉ Marie-Josèphe – 1ère adjointe
2. M.FALLET Daniel – 2ème adjoint
3. Mme LEGUILLETTE Christine – 3ème adjointe
4. M. HAVRET Didier – 4ème adjoint
5. Mme LAVA Francine – 5ème adjoint(e)
6. M. JAMIN Gilles – 6ème adjoint(e)

Les intéressé(e)s ont été immédiatement installés dans leurs fonctions.

Le Secrétaire de séance,
Anaël LYCKE

Ainsi délibéré les jours, mois
et an que dessus et le présent extrait
certifié conforme au registre.
Le Maire



